

CHARTRE DE L'ÉTUDIANT(E) BOURSIER(E) DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE PARIS

En tant qu'étudiant(e) de l'Alliance française de Paris et bénéficiaire d'une bourse pour les personnes en situation d'exil financée par L'Oréal, Kering et le Groupe ADP, je m'engage :

- à respecter les valeurs portées par l'association et à ce titre, à avoir un comportement citoyen exemplaire, conforme à la législation française et au Règlement Intérieur de l'Alliance française de Paris,
- à suivre de façon assidue l'ensemble des cours et activités inclus dans la bourse reçue et financée par les mécènes de l'Alliance française de Paris.

1- Respect des valeurs de l'Alliance française de Paris

L'Alliance française de Paris accueille toute personne, indépendamment de sa nationalité, de son groupe ethnique, de sa religion, de son identité de genre ou de son orientation sexuelle, et réunit des personnes aux parcours différents au sein d'une même classe.

Je m'engage à maintenir un climat dans lequel tous les étudiants se sentent accueillis. Je suis conscient(e) qu'aucun acte de violence, physique ou verbale, ou de discrimination envers d'autres étudiants ou membres du personnel de l'institution ne sera toléré.

Je m'engage à respecter les valeurs de l'Alliance française de Paris, ainsi que ses locaux et les ressources mises à ma disposition.

2- Implication

Je m'engage à participer activement aux activités pédagogiques prévues dans le programme et à m'impliquer dans la formation. Je m'engage à avoir une attitude sérieuse et responsable au sein de l'établissement et dans les classes, notamment à me présenter en classe avec le matériel nécessaire au bon déroulement du cours.

3- Assiduité

Je m'engage à assister aux cours prévus dans le programme, à être ponctuel(le) et à respecter les temps de pause. Je m'engage à faire signer la feuille d'émargement par mon professeur à la fin de chaque cours auquel j'assiste et à prévenir l'institution en cas d'absence.

Je suis conscient(e) que ma bourse pourra être révoquée si mes absences non justifiées par des raisons impératives (maladie, raisons familiales justifiées) dépassent une semaine d'absences cumulées, ce qui équivaut à 3 jours d'absences par mois pour les cours semi-intensifs et 5 jours d'absences par mois pour les cours intensifs.

4- Relations avec les mécènes

En qualité de boursier, je m'engage à me rendre disponible pour des rencontres avec les mécènes au début, pendant ou à la fin de la formation, afin de partager avec eux mon parcours, mes progrès et mes perspectives.

5- Sanctions

Le Directeur général de l'Alliance française de Paris est le garant du respect de l'application de ces règles. Tout manquement à la présente charte est passible de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au retrait de la bourse. En cas de manquement grave, le droit français s'applique.

Je, soussigné(e) _____ ,

m'engage à respecter les termes de la charte.

Signature : _____

Date : _____